

PJ n°131

Localisation et description de l'allée d'arbres

Contexte général de l'avenue de Verdun

La Ville de Pézenas, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Hérault et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), a souhaité mettre en œuvre un processus de requalification de la RD913 qui traverse la commune de Pézenas.

Ambitieux, le projet souhaite faire passer cet axe de « la route à la rue » en offrant une nouvelle entrée de ville où l'espace serait végétalisé et partagé entre les différents modes de déplacement tout en conservant un gabarit suffisant pour accomplir sa mission d'itinérance, notamment celle liée au passage de convoi exceptionnel.

Axe important dans le fonctionnement urbain de la ville, elle constitue un enjeu patrimonial conséquent. Le centre historique s'y adosse et l'accès à ce dernier se fait par des axes qui prennent leur ancrage sur cette voie principale. Elle permet également l'accès à la Promenade du Pré Saint-Jean (site classé) et traverse les faubourgs du XIX^{ème} siècle.

Son aménagement constitue un des points d'une réflexion globale portée par la ville qui a conduit ces dernières années à rénover la rue Victor Hugo et l'avenue François Curée, points permettant l'accès au cœur de ville. L'avenue François Curée compte désormais dans le schéma cyclable de la ville qui, avec des réalisations précédentes, grâce à la réfection de l'avenue de Verdun formera une boucle cohérente et décisive pour le développement des modes de déplacements doux.

A l'horizon 2025, c'est également le pôle l'échange multimodal et une piste cyclable reliant Agde à Pézenas qui se raccrocheront à la Traversée Urbaine.

Les principaux enjeux du territoire en lien avec la Traversée Urbaine



Après un diagnostic préalable réalisé par le CAUE de l'Hérault sur l'ensemble du tracé et l'établissement d'un projet global au niveau esquisse, partagé avec l'ensemble des partenaires (CD34, DREAL, et l'UDAP), la municipalité a désigné comme séquence prioritaire l'avenue de Verdun.

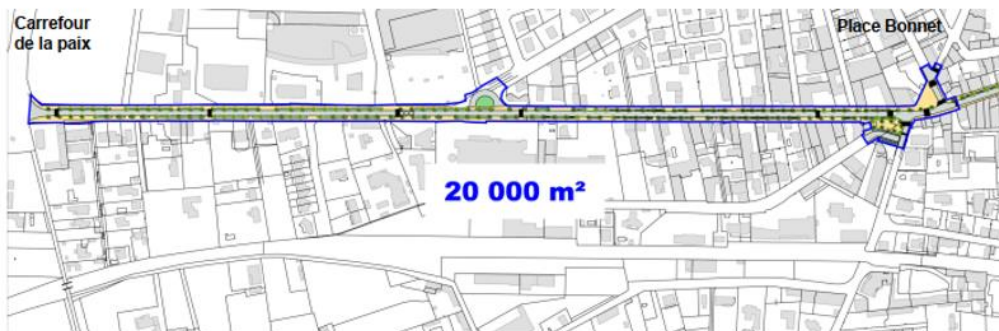
La livraison d'un programme de 200 logements en entrée de linéaire justifie pleinement ce choix, d'autant qu'une partie de ces logements sociaux sont à destination des seniors et qu'une autre partie est un foyer d'accueil pour adulte en situation de handicap, il est donc indispensable de faciliter leurs déplacements piétons et cyclables, ce qui, aujourd'hui, est quasiment impossible et totalement insécure.

Il s'agit de la section allant du Rond-point de la Paix à la place Bonnet incluse. La réfection de cette portion est probablement l'une des opérations de renouvellement urbain les plus importantes que la ville ait connu ces dernières décennies. Pour la ville c'est à la fois un choix urgent pour la sécurisation et l'attractivité et une décision d'avenir inscrivant Pézenas dans les processus de transitions que les urgences environnementales et sociétales appellent.

 Section à Aménager



Surface à Aménager



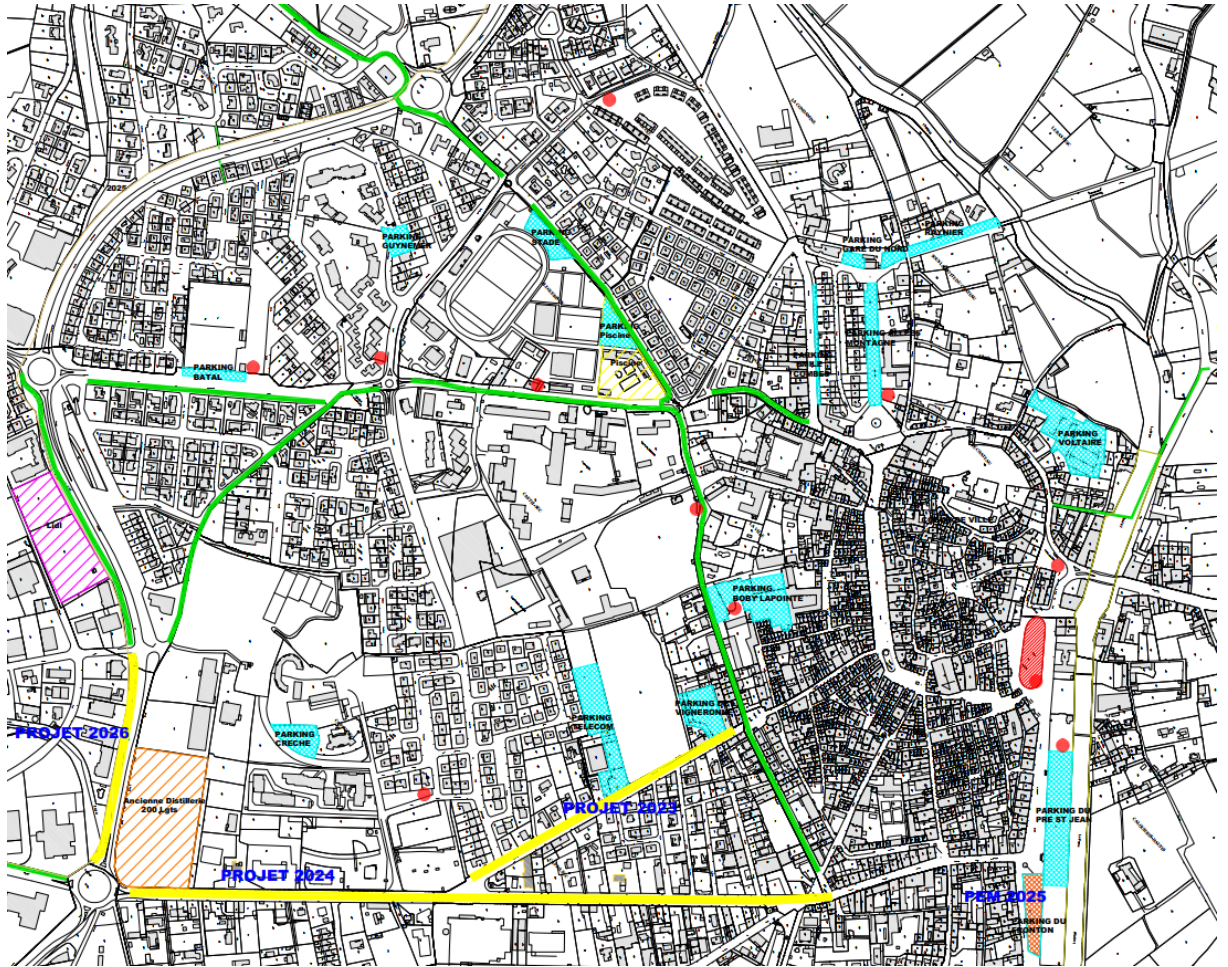
Le lien de l'avenue de Verdun avec le réseau de mobilité douces

Depuis plusieurs années la ville a développé son réseau de pistes cyclables afin d'offrir des itinéraires intra muraux propices à la pratique quotidienne du vélo sachant que la topographie des lieux est très adaptée à cette pratique.

Sur le plan ci-dessous, il apparait très nettement que L'avenue de Verdun est un maillon très important à l'échelle du territoire puisqu'il relie le futur PEM, le centre-ville historique et la zone commerciale.

Plan des mobilités douces

PEZENAS / Requalification de l'avenue de Verdun et la place Bonnet



L'avenue de Verdun et les pôles touristiques



D'un point de vue touristique l'avenue de Verdun constitue le lien entre le cœur historique et ses 40 Monuments historiques, la 'route des antiquaires' avec plus de 40 enseignes présentes et le camping municipal qui un lieu d'hébergement privilégié sur la ville. Elle est une entrée de ville à requalifier pour répondre aux exigences de la ville patrimoniale qu'est Pézenas. Le choix de ce chantier a donc également une vocation d'attractivité évidente pour une commune détenant un site patrimonial remarquable, de nombreux artisans d'art et une programmation culturelle ambitieuse. Cette attractivité doit aussi servir les commerces et services présents sur cette avenue.

Localisation et contexte Liés aux arbres

La localisation des alignements d'arbres se situe le long de la départementale D913 (avenue de Verdun) à l'entrée de Pézenas.

Le périmètre du projet de requalification de l'avenue de Verdun s'étend du rond-point de la paix jusqu'à la place Bonnet comprise.

Ancienne route nationale N9, l'avenue de Verdun (RD913) fut autrefois construite en rase campagne bordée de fossés plantés d'alignements continus de platanes. Rejointe par une urbanisation dense et un tissu urbain très hétérogène cette voie n'est à présent plus adaptée à la multiplicité des pratiques traditionnelles de la ville. Pour autant cet axe est une colonne vertébrale majeure de Pézenas, à la fois traversée historique de la ville et artère très commerçante qui conduit au centre ancien.

Aujourd'hui cette voirie partiellement bordée de platanes et de pins pignons remplit exclusivement un usage routier sa largeur moyenne de 10 m, excessive, occasionne de lourds dysfonctionnements :

- Un usage monofonctionnel routier avec une circulation automobile dense parfois de transit,
- Une absence de circulation douce et apaisée (piétons et cycles) pour la majeure partie de l'avenue. Discontinuité des quelques trottoirs existants : une artère peu sécurisée pour les piétons et les cyclistes,
- Une écriture routière (giratoire, tourne-à-gauche, îlots séparateurs, zébra, voie d'insertion au centre commercial) qui occasionne des vitesses excessives et des comportements inadaptés au contexte d'un centre historique patrimonial,
- Des intersections insécures et surdimensionnées, infranchissables par les piétons et les cycles
- Des commerces (antiquaires, commerces de proximité, ...), des services (santé, ...), des restaurants, une polyclinique, très mal installés, non liés au centre historique et accessibles uniquement en automobile.

Description de l'alignement d'arbres

Il s'agit d'un alignement de platanes discontinu le long de la voie, martyrisés depuis de nombreuses années par des tailles et des remaniements de réseaux. Ces arbres sont situés très proches de la chaussée très circulée, on constate sur ces derniers :

- des tailles excessives à répétition entraînant des ports déséquilibrés et fragilisant les sujets,
- des aménagements lourds ultérieures à leurs plantations = constructions trop proches (habitations, clôtures, massifs bétons, seuils et ponceaux d'accès...),
- Une mise en œuvre dans leur chevelu racinaire de réseaux (AEP, EU et FT) et leurs émergences contre les collets souvent bétonnés.

- des diamètres variables

Pour les platanes de 51cm à 85cm

Pour les pins parasols de 29 à 70 cm

Pour le micocoulier 53cm

PJ n°132

Description des projets de travaux ou d'aménagement, les raisons pour lesquelles les opérations projetées

L'objectif de valorisation de l'avenue de Verdun est d'établir une relation sécurisée, confortable, aisée et directe entre ses faubourgs et le centre historique pour les habitants qui n'ont pas de trottoirs pour se rendre en centre-ville et qui sont donc obligés de prendre leur voiture. Ainsi, elle doit offrir un lien entre Pézenas, ces différents quartiers, les villages voisins ainsi qu'une entrée de ville esthétique, végétalisée et partagée renforçant l'attractivité de la commune en général et des commerces et services de l'avenue en particulier.

Le projet répond ainsi à plusieurs enjeux :

- Pacifier l'avenue de Verdun : réduire les vitesses (zone 30 et zone de partage), faire cohabiter les véhicules et les modes doux.
- Proposer une alternative aux parcours du quotidien en voiture en installant une voie verte connectée aux pistes cycles existantes de la Route de Béziers et des vrais trottoirs confortables, sécurisés et continus vers le centre historique.
- Compléter, rendre accessible, continue et sécurisée l'offre des transports en communs (arrêts de bus supplémentaires et accessibles directement depuis tous les modes doux)
- Réinstaller, rendre lisibles et accessibles les commerces de proximité, les antiquaires.
- Améliorer l'accès à la clinique et aux services de santé présents sur l'avenue.
- Renouveler la trame végétale, composée de 41 platanes, 9 pins et 1 micocoulier, par un double alignement continu de 207 arbres tiges caduques de grand développement accompagnés de 98 cépées « gainant » l'espace des grandes enseignes.
- Constituer dès que possible une continuité du sous-sol (trame brune) en aménagement des couloirs plantés « sans réseau ».
- Désimperméabiliser l'équipement routier pour conserver la ressource en eau en généralisant les espaces perméables en forme de noues afin de pérenniser les nouvelles plantations.
- Renouveler sur la totalité de l'avenue les réseaux secs et humides, très dégradés et très mal implantés. Retirer du sous-sol tous les ouvrages en amiante ciment (réseau EU, pluvial) pour la majorité enchâssée dans les racines des arbres existants
- Construire un réseau d'eaux pluviales (profond) évacuant le réseau situé sous l'avenue François Curée vers le ruisseau du carrefour de la paix
- Remplacer l'éclairage public pour le rendre plus efficient, plus économe en énergie et moins agressif pour la faune et la flore.

Dans ce contexte où l'objectif est de fonder un projet de partage de l'espace public avec des modes doux, et en raison de la largeur de cet espace, il est impossible de conserver les platanes au regard de leur position actuelle. Leur conservation rend impossible l'aménagement des trottoirs et de la voie verte ainsi qu'installer les réseaux secs.

La réflexion permettant d'instaurer des modes doux tout en conservant les platanes impliquerait le passage en sens unique de l'avenue avec la conservation d'une seule voie de

circulation. La voie étant classée comme support de convois exceptionnels cette option n'a pu être retenue.

Par ailleurs, son statut d'artère principale et du fait de la présence de nombreux commerces il n'est pas envisageable de la transformer en voie en sens unique. Ce double sens permet aussi de réduire la présence de voiture en cœur de ville.

PJ n°133

Description des opérations projetées faisant apparaître nature le ou les arbres concernés ainsi que le motif fondant ces opérations

Plusieurs raisons fondent la nécessité d'abattage des arbres (41 platanes, 9 pins et 1 micocoulier) :

- Une étude phytosanitaire (cf. document joint) montre à court et moyen terme une forte disparité quant à la longévité, un bilan mitigé sur la pérennité des arbres qui va encore accentuer la discontinuité :
Platanes à abattre pour dangerosité en urgence : 10 unités
Platanes à abattre à terme : 10 unités
La moitié des platanes est actuellement touchée et vouée à disparaître
- Le constat qu'un esthétisme de l'alignement n'est pas assuré, des silhouettes très déséquilibrées (lié aux tailles sévères) et très proches des façades ainsi qu'un alignement très diffus
- Des pins parasols qui créent des désagréments dans un environnement minéral et essences non adaptées au milieu urbain et minéral
- Des arbres dont les chevelus racinaires sont enchâssés dans les réseaux qu'il faut renouveler. Cette refonte totale des réseaux aurait des incidences irréversibles sur le système racinaire et la pérennité des arbres.
- La plantation de 239 arbres tiges caduques de grand développement accompagnés de 115 cépées, leur alimentation par les eaux de pluie en provenance des trottoirs ainsi que la réalisation d'un linéaire végétal contribueront à un alignement cohérent et représenteront un atout pour la biodiversité.